

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

---

Séance ordinaire du mercredi 11 avril 2012

Résolution: CE12 0532

---

Il est

### RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un complexe sportif de soccer au Complexe environnemental de Saint-Michel », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » relativement à l'affectation d'une partie du site du Complexe environnemental de Saint-Michel, et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 3- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un complexe sportif de soccer au Complexe environnemental de Saint-Michel » et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi;
- 4- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » relativement à l'affectation d'une partie du site du Complexe environnemental de Saint-Michel, et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1120219001  
/cb

Michael APPLEBAUM

Président du comité exécutif

(certifié conforme)

Colette FRASER

Greffière adjointe

---

Colette FRASER  
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 12 avril 2012